MINISTERE DE L'EDUCATION,DE LA
RECHERCHE ET DE LA FORMATION

Direction générale de la formation,
de la promotion sociale,
de l'enseignement à distance et
des allocations et prêts d'études

Direction d'administration de
l'enseignement de promotion sociale,
de l'enseignement à distance et
des allocations et prêts d'études

Service de l'enseignement
de promotion sociale

1040 BRUXELLES, LE
RUE DE LA SCIENCE, 43
02/238.86.11

Au Collège des Bourgmestre et Echevins
de la Ville de la Louviere
Echevinat de l'Instruction Publique
RUE ALBERT 1ER.
7100 LA LOUVIERE

Ref.: JF./ 5222004 / Dossier pédagogique 51051

OBJET : DOSSIERS PEDAGOGIQUES REGIME 1

Unité de formation :	FORMATION CONTINUEE DES ENSEIGNANTS : GESTION D'UN PROCESSUS DE RAISONNEMENT SPATIAL ASSISTE PAR ORDINATEUR
Classement :	ENSEIGNEMENT SUPERIEUR PEDAGOGIQUE DE PROMOTION SOCIALE DE TYPE COURT
Code Référence :	980007U36C1
Etablissement :	FORMAT 21 - CENTRE DE FORM. CONT. GUSTAVE PITON PLACE MAUGRETOUT,13 7100 LA LOUVIERE

Mesdames, Messieurs,

J'ai l'honneur de vous faire parvenir en retour, avec accord provisoire, le dossier pédagogique relatif à l'unité de formation mentionnée sous rubrique.

Veuillez agréer, Mesdames, Messieurs, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Directeur d'Administration f.f.

G. Schmit.

Toute demande de renseignements relative à l'objet de la presente peut être obtenue aupres de
Melle Schets (02/238.86.54) ou Mr Fortemps(02/238.87.24) ou Mr Dejardin(02/238.87.24)

51.051

ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE - REGIME 1

DOCUMENT 8 bis DOSSIER PEDAGOGIQUE UNITE DE FORMATION

Demande d'ouverture d'une unité de formation sur la base d'un dossier pédagogique / réseau n'ayant encore fait l'objet d'aucune approbation.

1. La présente demande émane du:
X (1) Pouvoir organisateur: VILLE DE LA LOUVIERE (2)
.....
O (1) ~~Directeur(-trice) de l'Institut pour la Communauté française~~ ..... (2)
et se rapporte à l'établissement suivant:

dénomination (2) : **FORMAT 21**

adresse complète (2): **Place Maugrétout,13**
7100 La Louvière

n° de matricule (2) : **5.222.004**

n° de téléphone (2) **064/227408**

Date et signature ~~du Chef d'établissement de le C.F.~~
ou du représentant du P.O. subventionné: (1)(2)
12/02/96

L'Echevin responsable de l'enseignement

2. Transmis en date du: .....(3) par le réseau:

O (1) Communauté française
X (1) Provincial et communal
O (1) Libre - confessionnel
O (1) non-confessionnel

3. Intitulé de l'unité de formation:

Code:(4) 58007 U36 C A

Formation continuée des enseignants: gestion d'un processus de raisonnement spatial assisté par ordinateur

4. Finalités de l'unité de formation: Repris en annexe n° 1 de 1 page(s)(2)

5. Capacités préalables requises: Repris en annexe n° 2 de 1 page(s)(2)

6. Classement de l'unité de formation:
O (1) enseignement secondaire: transition (1) qualification (1)
degré: inférieur (1) supérieur (1)

X (1) Catégorie de l'enseignement supérieur de type court: PEDAGOGIQUE.....(2)

O (1) Catégorie de l'enseignement supérieur de type long: .....(2)

7. Recommandations particulières pour la constitution des groupes ou le regroupement
Repris en annexe n° 3 de 1 page(s)(2)

8. Programme de(des cours) Repris en annexe n° 4 de 1 page(s)(2)

9. Fixation des capacités terminales Repris en annexe n° 5 de 1 page(s)(2)

10. Chargé(s) de cours Repris en annexe n° 6 de 1 page(s)(2)

---

(1) Biffer les mentions inutiles
(2) A compléter
(3) A compléter par le Secrétaire permanent
(4) Réservé à l'administration

11. Horaire de l'unité de formation:

Horaire minimun:

Code de l'unité de formation: (4)

1. Dénomination des cours(2)	classement	Code U(6)	nombre de périodes(7)
Laboratoire d'informatique	CT	S	10
Gestion d'unprocessus de raisonnement spatial	CPPM	K	6
2. Part d'autonomie	XXXXXXXXXX	P	4
		Total des périodes	20

12. Réservé au Service d'Inspection

a) Observations(s) du(des) Inspecteur(s) concerné(s) relatives au dossier pédagogique [annexe(s) éventuelle(s)]:

avis favorable si et seulement s'il est tenu
Compte de l'annexe

remarques rencontrées
AE

b) Décision de l'Administrateur pédagogique relative au dossier pédagogique:
ACCORD PROVISOIRE - PAS D'ACCORD(1)

En cas de décision négative, motivation de cette dernière:

A. COLLINET
INSP. COORD.

Date: - 5 AVR. 1996

Signature

(1) Biffer les mentions inutiles ou cocher
(2) A compléter
(4) Réservé à l'administration
(5) soit CG, CS, CT, CTPP, PP ou CPPM
(6) soit A, B, C, D, E, F, G, H, I, J, K, L, M, N, O, P, Q, R, S, T, V
(7) 1 période = 50 minutes

Formation continuée des enseignants: gestion d'un processus de raisonnement spatial assisté par ordinateur
12/02/96

FINALITES DE L'UNITE DE FORMATION

FINALITES GENERALES

Conformément à l'article 7 § 1er et 2ème du décret, l'unité de formation devra:

concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, culturelle et scolaire;

répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et d'une manière générale des milieux socio-économiques et culturels.

FINALITES PARTICULIERES

Cette unité de formation s'inscrit dans un projet global de création de Centres d'évaluation et de remédiation , après la phase expérimentale en cours sur le site de La Louvière (synergie ville-province).
Plus particulièrement, elle vise à permettre aux étudiants, notamment les enseignants de l'enseignement de promotion sociale:

- développer leur performance dans le domaine du développement cognitif et, plus spécifiquement, dans la gestion d'un atelier d'éducabilité cognitive visant à une meilleure compréhension des mécanismes de représentation et de raisonnement spatial par l'utilisation d'un logiciel adapté " ESPACE "
- et d'élaborer des stratégies d'accompagnement:

  l'outil informatique comme outil d'évaluation ne prenant sa pleine mesure que si l'enseignant veille au respect du contexte méthodologique:
  - **la médiation:** intervention de l'enseignant/médiateur entre le sujet et son environnement afin de donner un sens à l'apprentissage
  - **la prise de conscience** par l'apprenant de ses capacités et des processus de pensée qu'il met en oeuvre
  - **la centration sur l'apprenant**, ses modes de résolution et les stratégies mises en oeuvre
  - **le conflit socio-cognitif** en privilégiant les interactions sociales au sein du groupe

CAPACITES PREALABLES REQUISES

CAPACITES

L'étudiant doit posséder les capacités préalables suivantes:

A partir de consignes précises:

- rédiger une séquence de guidance par processus d'évaluation assistée par ordinateur (logiciel EVAL)
- justifier son approche

TITRE (S) POUVANT EN TENIR LIEU

Attestation de réussite de l'unité de formation:
" **Formation continuée des enseignants: gestion d'une guidance par processus d'évaluation assistée par ordinateur** ".

CONDITIONS PARTICULIERES

Et, pour les enseignants, une lettre d'introduction par le directeur de l'établissement d'enseignement et, pour les non-enseignants, une lettre d'introduction par le chef de service.
Etant donné la spécificité de cette unité de formation, l'accès y est réservé aux enseignants des instituts ou écoles de promotion sociale inscrits dans l'expérience de l'évaluation assistée par ordinateur ou à tout autre expert reconnu comme intervenant dans le cadre de la formation des adultes, soit dans des entreprises privées, soit dans des administrations publiques, motivés pour cette approche de l'évaluation.

RECOMMANDATIONS POUR LE DEDOUBLEMENT OU LE REGROUPEMENT

Pour le laboratoire: deux étudiants par poste et, au maximum, un groupe de vingt.

Formation continuée des enseignants: gestion d'un processus de raisonnement spatial assisté par ordinateur
12/02/96

PROGRAMME DE L'UNITE DE FORMATION

A travers la découverte du logiciel ESPACE
En fin d'unité de formation, l'étudiant doit être capable
de mettre en oeuvre, d'une manière adéquate, les capacités suivantes:

EN LABORATOIRE D'INFORMATIQUE

- étudier le logiciel ESPACE, càd maîtriser les différentes étapes du développement du raisonnement spatial et leur filiation logique
- reformuler toutes[1] les possibilités d'exploitation dans un processus de développement du raisonnement spatial impliquant un public d'étudiants
- mener une séance de démonstration du produit
- intégrer la conceptualisation de la méthode
- prendre des notes significatives
- rédiger une séquence de présentation du logiciel

EN GESTION D'UN PROCESSUS DE RAISONNEMENT SPATIAL

- participer à des sessions collectives de raisonnement spatial
- gérer un processus de développement du raisonnement spatial
- élaborer un rapport de synthèse pour son chef d'établissement ou son chef de service

Ces capacités seront atteintes par la résolution de problèmes d'application mettant en jeu

- les concepts,
- les méthodologies (y compris les outils et les techniques y afférents) suivants :

structuration de la perception
élaboration d'un système personnel de points de repère
structuration des notions de symétrie, proportionnalité et rotation
structuration des notions de points de vue gauche, droite, devant, derrière
élaboration de stratégies de développement dans l'espace
structuration des notions de repères auto-normés
communication d'informations spatiales et application de ces notions à partir d'un support codifié et normé
structuration des repères d'une perception en trois dimensions et facilitation du passage d'une vue en deux dimensions à une vue en perspective
développement des capacités à opérer systématiquement des transformations de vues
développement des capacités à gérer en parallèle plusieurs systèmes de points de repère

[1] Indépendamment des applications de type lecture de plans, la dimension spatiale est un des facteurs structurants de la personnalité.

Formation continuée des enseignants: gestion d'un processus de raisonnement spatial assisté par ordinateur
12/02/96

CAPACITES TERMINALES

à partir de consignes précises,
L'étudiant doit prouver qu'il possède les compétences suivantes:

- rédiger une séquence de gestion d'un processus de raisonnement spatial basé sur les principes de l'éducabilité cognitive;
- justifier son approche.

Pour réussir, l'étudiant devra atteindre le degré de maîtrise minimum suivant :

- argumenter de manière cohérente
- avoir pris conscience des implications de cette méthode de stimulation du raisonnement mathématique dans sa profession.

ANNEXE 6

Formation continuée des enseignants: gestion d'un processus de raisonnement spatial assisté par ordinateur
12/02/96

PROFIL DU (DES) CHARGES DE COURS

Expert possédant une compétence avérée au plan de la gestion d'un processus de raisonnement spatial assisté par ordinateur basé sur les principes de l'éducabilité cognitive.

COMMUNAUTE FRANCAISE

Bruxelles, le 23 janvier 1996.

Conseil supérieur de l'Enseignement de
Promotion sociale

Président : J. Ghislain
Rue de la Science, 43
1040 Bruxelles
Tél.: 02/238.87.43
Fax: 02/238.87.22

Monsieur Jacques Lefère
Administrateur-délégué
Rue des Halles, 13
1000 BRUXELLES

V. Réf.:
N. Réf.: C.SUP /CCS/CLA-23/JG/CH/96-01

Monsieur l'Administrateur-délégué,

Objet demande de classement d'U.F., enseignement supérieur de type court .

Réseau CPEONS

Je vous fais part de la décision prise, en séance du 23/01/96 à propos de votre demande reprise en objet

U.F. : « Formation continuée des enseignants: gestion d'un processus de raisonnement spatial assisté par ordinateur »

Classé dans l'enseignement supérieur de type court catégorie: *Pédagogique.*

Je vous prie de croire , Monsieur l'Administrateur-délégué, en l'assurance de mes sentiments les plus dévoués,

Jean Ghislain.
Président.

Copie adressée
- à Monsieur le Ministre ayant l'Enseignement de promotion sociale dans ses attributions
- à Monsieur le Directeur d'administration de l'Enseignement de promotion sociale
- à Monsieur l'Administrateur pédagogique de l'Enseignement de promotion sociale
- au Secrétariat permanent de l'Enseignement de promotion sociale
- aux organisations représentatives des pouvoirs organisateurs de l'Enseignement de promotion sociale subventionnés par la Communauté française
- au Coordonnateur de l'Enseignement de promotion sociale de la Communauté française

ANNEXE

GESTION D'UN PROCESSUS DE RAISONNEMENT SPATIAL
FORMAT 21
Place Maugrétout, 13
7100 LA LOUVIÈRE
Mat. 5 222 004
Code: 98 00 07 / U/ 36 / C1
dossier :51 051 U

ANNEXE 5:
CAPACITÉS TERMINALES
le seuil de réussite ne figure pas, je renvoie à la circulaire 319/95

1.6.2.8. .Capacités terminales

• Les capacités terminales sont exprimées en termes de savoir, savoir-faire et/ou savoir-être.
La synthèse des capacités terminales doit correspondre aux compétences visées par les finalités.

• La fixation des capacités terminales conduit à préciser le seuil de réussite de l'unité de formation. Cette fixation doit permettre de répondre aux questions suivantes:

• que va-t-on évaluer afin de s'assurer que les compétences minimales que couvrent les finalités sont rencontrées ?

• quelle action ou quel comportement observable prouvera que l'objectif est atteint ?

• quels critères serviront à déterminer; si le degré de maîtrise est suffisant ?

Le seuil de réussite peut aussi s'exprimer en degré de maîtrise minimum à atteindre pour réussir.
Le degré de maîtrise est un niveau sur l'échelle de graduation dans la maîtrise des capacités. Il faut donc préciser de quel niveau il s'agit.

Gotovitch

Louise GOTOVITCH
06/03/96

Evaluation - Remédiation

